

RCS : ANGERS Code greffe : 4901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 00383 Numéro SIREN : 407 706 381 Nom ou dénomination : SARL GUINEHEUX
--

Ce dépôt a été enregistré le 25/08/2023 sous le numéro de dépôt 12352

GREFFE

SARL GUINEHEUX
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 1 200 000 euros
Siège social : Les Perrières L'HÔTELLERIE-DE-FLEE
49500 SEGRE-EN-ANJOU BLEU
407706381 RCS ANGERS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 JUIN 2023

ARRIVÉ AU GREFFE DE COMMERCE
LE **25 AOÛT 2023**

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 janvier 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2023 s'élevant à 987 908.57 € de la manière suivante :

- Une somme de 140 000.00 €
à titre de dividende, soit par part, un montant de 11.66 €
dont contributions et prélèvements sociaux au taux de 17,2 % : 24 080.00 €
dont prélèvement forfaitaire au taux de 12.8 % : 17 920.00 €
- et le solde, soit 847 908.57 €
au compte "Autres réserves"

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 140 000.00 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement le 30 juin 2023.

L'associé unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 janvier 2020 :

90 000.00 euros, soit 15.00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 90 000.00 euros

Exercice clos le 31 janvier 2021 :

140 000.00 euros, soit 11.66 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 140 000.00 euros

Exercice clos le 31 janvier 2022 :

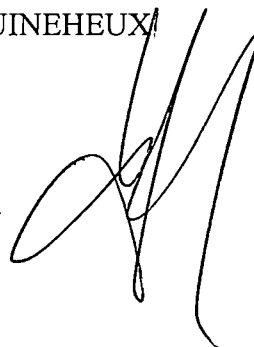
140 000.00 euros, soit 11.66 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 140 000.00 euros

Certifié conforme

La Gérance

Manuel GUINEHEUX



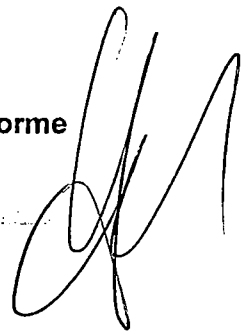
EURL SARL GUINEHEUX

Les Perrières
L'HÔTELLERIE-DE-FLEE

49500 SEGRE-EN-ANJOU BLEU

COMPTES ANNUELS AU 31/01/2023

Pour copie certifiée conforme
Le Gérant

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned to the right of the text 'Le Gérant'.

Bilan et Compte de résultat

Bilan

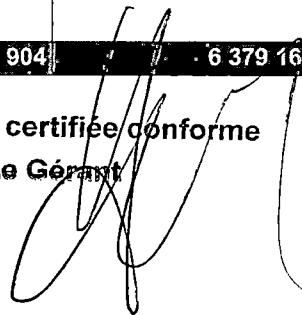
	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/01/23	Net au 31/01/22
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	11 235	6 785	4 450	
Fonds commercial	142 509		142 509	142 509
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	104 525	97 715	6 810	10 728
Constructions	377 570	143 661	233 909	249 973
Installations techniques, matériel et outillage	481 580	413 192	68 388	109 770
Autres immobilisations corporelles	423 734	273 182	150 552	99 766
Immob. en cours / Avances & acomptes	14 134		14 134	
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	1 000		1 000	1 000
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	861		861	1 058
ACTIF IMMOBILISE	1 557 148	934 536	622 612	614 804
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 469 550		1 469 550	1 336 512
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 068 344	3 432	1 064 913	952 493
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	3 052		3 052	3 323
Autres créances	16 580		16 580	15 000
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	4 095 263		4 095 263	3 443 455
Charges constatées d'avance	11 935		11 935	13 581
ACTIF CIRCULANT	6 664 724	3 432	6 661 292	5 764 365
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	8 221 871	937 967	7 283 904	6 379 169

Pour copie certifiée conforme
Le Gérant

Bilan

	Net au 31/01/23	Net au 31/01/22
PASSIF		
Capital social ou individuel	1 200 000	1 200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	120 000	120 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 230 817	2 511 064
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	987 909	859 753
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	5 538 725	4 690 817
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	118 757	113 167
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	118 757	113 167
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	386 429	378 547
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	28 639	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	729 677	898 765
<i>Personnel</i>	60 918	57 459
<i>Organismes sociaux</i>	72 872	88 793
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	38 663	74 039
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	138 507	71 730
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	716	5 852
Dettes fiscales et sociales	311 677	297 873
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance	170 000	
DETTES	1 745 179	1 688 352
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	7 283 904	6 379 169

Pour copie certifiée conforme
Le Gérant



Annexe légale

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL SARL GUINEHEUX

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2023, dont le total est de 7 283 904 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 987 909 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2022 au 31/01/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/01/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le montant des engagements retraite n'a pas été calculé, ni comptabilisé sur cet exercice.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Aménagements des terrains : 50 ans
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	142 509			142 509
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 528	4 707		11 235
Immobilisations incorporelles	149 037	4 707		153 744
- Terrains	104 525			104 525
- Constructions sur sol propre	377 570			377 570
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	471 217	11 763	1 400	481 580
- Installations générales, agencements aménagements divers	81 837	8 072		89 909
- Matériel de transport	227 875	71 180		299 055
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	32 481	2 289		34 770
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		14 134		14 134
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 295 504	107 438	1 400	1 401 542
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 000			1 000
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 058		197	861
Immobilisations financières	2 058		197	1 861
ACTIF IMMOBILISÉ	1 446 599	112 145	1 597	1 557 148

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	4 707	107 438		112 145
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	4 707	107 438		112 145
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		1 400	197	1 597
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		1 400	197	1 597

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/01/2023
Éléments achetés	142 509
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	142 509

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 528	257		6 785
Immobilisations incorporelles	6 528	257		6 785
- Terrains	93 797	3 919		97 715
- Constructions sur sol propre	127 597	16 064		143 661
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	361 447	53 145	1 400	413 192
- Installations générales, agencements aménagements divers	58 439	5 005		63 444
- Matériel de transport	157 916	21 259		179 175
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	26 071	4 491		30 563
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	825 267	103 883	1 400	927 750
ACTIF IMMOBILISE	831 795	104 140	1 400	934 536

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 100 772 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	861		861
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 068 344	1 064 227	4 117
Autres	19 632	19 632	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	11 935	11 935	
Total	1 100 772	1 095 794	4 978
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients fact. à établir	26 688
Divers produits à recevoir	1 580
Total	28 268

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 200 000,00 euros décomposé en 12 000 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Dettes

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 386 429 euros.

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 716 540 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à plus de 1 an à l'origine	118 757	67 410	51 348	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	729 677	729 677		
Dettes fiscales et sociales	311 677	311 677		
Dettes sur immobilisations et comptes				
Autres dettes	386 429	386 429		
Produits constatés d'avance	170 000	170 000		
Total	1 716 540	1 665 192	51 348	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	70 000			
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	64 410			

Charges à payer

	Montant
Fournis.fact.non parvenues	4 597
Congés à payer	30 866
Org.soc. ch/congés à payer	8 181
Org.soc.charges à payer	44 076
Etat autres ch.à payer	362
Total	88 082

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat.d avance	11 934		
Total	11 934		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	170 000		
Total	170 000		

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Intérêts et assurances sur emprunts</i>	1 823
Autres engagements donnés	1 823
Total	1 823
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	